

La permanence de Valérie Gomez-Bassac vandalisée

Des dégradations ont été commises sur les locaux occupés par la députée de la sixième circonscription et la mairie provisoire. Impossible pour l'heure de savoir qui sont les tagueurs

Les dégradations auraient été commises dans la nuit de jeudi à vendredi. Sur les murs et le rideau de fer de la mairie provisoire, les inscriptions ont été faites avec des bombes de quatre couleurs différentes.

Références à Steve Maia Caniço, le jeune homme retrouvé noyé dans la Loire après une opération contestée des forces de l'ordre à Nantes, sigle anarchiste, « non à ADP » (certainement « non à la privatisation des Aéroports de Paris »), « GJ on est encore là » ou « FSNEA » (pour « FNSEA », le syndicat d'agriculteurs mobilisé contre le traité Ceta)... Difficile de se faire une idée du ou des auteurs tant les messages semblent partir dans tous les sens.

Tandis qu'elle assistait aux obsèques du maire de Signes, Valérie Gomez-Bassac a appris que sa permanence avait été vandalisée. Après avoir rendu visite aux élus méounais, également en deuil après la disparition de leur maire Philippe Drouhot, elle est venue constater les dégâts.

« Je suis en colère »

A ses côtés, Michel Gros, maire de La Roquebrussanne, victime lui aussi des dégradations, puisque les locaux de la mairie provisoire ont finalement été davantage touchés que la permanence de la parlementaire. « Je suis en colère, insistait Valérie Gomez-Bassac. Aujourd'hui est un jour de deuil. Nous avons perdu deux maires dans la circonscription en moins d'une semaine. Choisir le jour de l'enterrement de Jean Michel n'est pas respectueux. »

Un sentiment partagé par le maire : « Cela fait d'autant plus mal que, ce matin, nous avons assisté à une vraie cérémonie républicaine. Nous avons



Hier après-midi, la députée et le maire découvraient consternés les nombreuses inscriptions bombées dans la nuit sur les murs et le rideau de fer des locaux.

(Photo Gilbert Rinaudo)

montré la force des institutions. Dans leur très grande majorité, les élus exercent leur mandat avec professionnalisme. Il y en a marre du « tous pourris ». C'est trop facile. Je ne comprends pas ces actes de vandalisme, ça me révolte. Si on a quelque chose à dire à la députée, on se présente et on demande à être reçu. On ne dégrade pas. »

« Je ne fais de procès à personne »

Consternée, Valérie Gomez-Bassac ne cachait pas sa surprise : « C'est vraiment bizarre. Je ne pense pas que

ce soit les agriculteurs (la FDSEA a dénoncé l'action dès le milieu d'après-midi, lire ci-contre). J'ai tout autant de mal à croire que les Gilets jaunes aient fait ça. Je leur ai toujours ouvert la porte. Je n'ai d'ailleurs eu aucun problème quand ma permanence se trouvait à Rocharon, alors qu'elle était très proche d'un rond-point « occupé ». Par contre, si on me prouve que ce sont eux, je fermerai ma porte. Je continuerai à les recevoir en tant que citoyens, mais pas en tant que Gilets jaunes. Toutefois, il est trop tôt pour se prononcer. Je ne fais de procès à personne. Cela peut tout aussi

bien être une intimidation après mes propos sur les décharges illégales dans le Var... »

L'acte a été condamné par le préfet Jean-Luc Videlaïne. Une enquête, menée par la gendarmerie de La Roquebrussanne, est en cours. Deux plaintes ont été déposées : l'une par la députée, l'autre par le maire. Impossible de supposer sur quoi elle aboutira. Pourtant, Valérie Gomez-Bassac le clame haut et fort : « Ça ne changera ni ma façon de voter, ni celle de m'exprimer. »

ANNE DUJARDIN
adujardin@nicemat.fr

La FDSEA dénonce l'action

Au milieu des inscriptions, un « FSNEA ». Malgré l'inversion de lettres, tout le monde a pensé à la FNSEA, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Le syndicat proteste contre la signature du traité de libre-échange entre Europe et Canada (CETA). Dès son arrivée sur les lieux, Valérie Gomez-Bassac affirmait : « Je ne peux pas croire que ce sont les agriculteurs. On travaille ensemble, je fais beaucoup pour eux. »

Quelques minutes plus tard, la députée recevait un appel de Laurent Grimaud, secrétaire général adjoint de la fédération départementale varoise (FDSEA) : « Ce n'est pas nous, insistait le syndicaliste. Nous dénonçons très fermement cette action. Nous, quand on a un truc à dire, on va le dire en face, on ne fait pas des dégradations. »